Note cycle webinaires Inclusion - handicap

Webinaire 2: Responsabilité territorial des entreprises et inclusion

L'Observatoire de TZCLD en 2026 consacre son cycle de webinaires aux questions liées à l'inclusion et le handicap. Un sujet important pour l'expérimentation soutenu par l'Agefiph. Vous trouverez dans cette note quelques éléments de cadrage qui orientent ce deuxième webinaire du cycle avec des ressources qui auraient été partagées lors du webinaire ou encore dans les webinaires précédents.

L'inclusion est un enjeux primordial pour le projet qui se reflète entre autres dans le principe de l'emploi adapté à la personne et le principe même de l'exhaustivité matérialisé par les différentes stratégies d'aller-vers mise en place sur les territoires . L'handicap concerne aujourd'hui plus de 25 % de personnes embauchées dans les entreprises à but d'emploi et à été dès le départ de l'expérimentation un enjeu majeur.

Plusieurs partenariats au niveau national et au niveau local attestent du besoin de coordination et du travail commun afin de mieux répondre aux situations protéiformes que cela soulève.

Plus d'informations => les partenariats de l'association avec les réseaux de l'inclusion et l'Agefiph

Pour revenir sur le premier webinaire de ce cycle consacré à la santé et l'inclusion ***Qu'est ce qu'un travail désirable ? Fabriquer sa place, fabriquer sa santé*** vous pouvez revoir le webinaire sur la page de l'Observatoire de TZCLD à l'onglet "les replays des webinaires" vous pouvez également consulter les actions, publications, et groupes de travail auxquels l'association TZCLD a participé en lien avec cette thématique en parcourant cette note .

Pour ce deuxième webinaire, le thème choisi était celui de la ***responsabilité territoriale des entreprises et l'inclusion***, Cinq questions ont été adressées à ***Maryline Filippi, rapporteure de l'avis du Haut commissariat à la stratégie et au plan sur la responsabilité territoriale des entreprises; Professeure à Bordeaux Sciences Agro et chercheuse associée à l'INRAE AgroPariTech*** invitée par l'Observatoire pour ce temps d'échange.

Pendant ce webinaire il était question de passer de "fabriquer sa place" à comment "fabriquer des places", un passage d'une discussion qui a voulu aborder la situation des personnes privées durablement d'emploi en situation de handicap à l'intérieur des entreprises à une discussion plus globale sur la responsabilité collective et territoriale pour créer les places nécessaires afin de répondre aux besoins d'emploi des personnes et des territoires. Il était également l'occasion de mettre en regard l'avis de la Plateforme RSE, portée par le Haut commissariat à la stratégie et au Plan consacré à la Responsabilité territorial des entreprises. L'association TZCLD a participé au groupe de travail qui a contribué à cet avis en portant l'importance d'intégrer l'ensemble des acteurs économiques et de l'inclusion (entreprises classiques, SIAE et Emploi adapté) aux espaces de coopération et de gouvernance au niveau territorial.

Ressources partagées lors du webinaire :

- Recommandation de l'avis numéro 5/ La Plateforme RSE recommande aux pouvoirs publics de déployer et soutenir des dispositifs d'expérimentations de coopérations territoriales fondées sur la concertation et la décision partagée, à l'image des dispositifs de type Pôle Territoriaux de Coopération Économique et Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée. Le renforcement du dialogue territorial responsable s'effectue aussi par la mobilisation des chambres consulaires (chambres de commerces et d'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat, chambres d'agriculture, etc.), des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire ainsi que des organisations professionnelles et syndicales. Il serait

particulièrement pertinent d'expérimenter ces dispositifs multi-acteurs autour des impacts d'un secteur d'activité formant un écosystème local.

- Revue RECMA consacrée à l'expérimentation Territoires zéro chômeur
- Tableau différence entre la RSE et la RTE

Cofinancé par l'Union européenne

RSE, RSE territorialisée, RTE : trois questions pour faire la différence

Repères pour lire l'avis de la Plateforme RSE « Entreprises et territoires : responsabilité territoriale de l'entreprise »

	RSE	RSE territorialisée	RTE
Qui définit le problème ?	L'entreprise, à partir de ses impacts	L'entreprise, en tenant compte de son territoire	Les acteurs du territoire, ensemble
Qui décide ?	L'entreprise	L'entreprise, avec des partenaires qu'elle choisit	Une instance partagée
Quelle valeur regarde-t-on ?	Sa performance et ses impacts	Ses contributions locales	La valeur créée pour le territoire et sa répartition